

Insertion professionnelle vers le milieu ordinaire : Quels dispositifs ? - BL (2022)

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ • GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet • 5 rue de la Charrière • Bât. 3 • 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 • E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr • SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais • 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 • E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof • 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 • E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr



Table des matières

CONTEXTE.....	3
OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	3
PROGRAMME ET OBJECTIFS.....	3
PUBLIC.....	4
INTERVENANT PRESSENTI.....	4
MODALITES PEDAGOGIQUES.....	4
MOYENS PEDAGOGIQUES.....	5
MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION.....	5
EVALUATION DE LA FORMATION.....	5
SANCTION DE LA FORMATION.....	5

CONTEXTE

La loi du 11 février 2005 relative à « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » souligne que « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit [...] l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens », dont le droit à l'emploi. Cette loi apporte une définition du handicap qui promeut la reconnaissance des besoins des personnes en situation de handicap et pose la nécessité d'un accompagnement et de compensation éventuels.

Si plusieurs textes législatifs (loi du 10 juillet 1987 et loi du 11 février 2005) organisent l'accès au monde du travail pour les personnes en situation de handicap, la maîtrise de la démarche de l'insertion professionnelle n'est pas chose aisée. C'est à la fois en acquérant une vision globale du processus d'insertion en situant chacune des étapes et ses enjeux, tout en prenant connaissance des facteurs qui favorisent ou limitent l'insertion, qu'il est possible de repérer le contexte approprié pour solliciter les acteurs et dispositifs appropriés. C'est en interrogeant les enjeux d'un accompagnement personnalisé et adapté tout comme ceux de l'évaluation de la situation de handicap que sera favorisé l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

C'est à la fois en acquérant une vision globale du processus d'insertion en situant chacune des étapes et ses enjeux, tout en prenant connaissance des facteurs qui favorisent ou limitent l'insertion, qu'il est possible de repérer le contexte approprié pour solliciter les acteurs et dispositifs appropriés. Et c'est en interrogeant les enjeux d'un accompagnement personnalisé et adapté tout comme ceux de l'évaluation de la situation de handicap que sera favorisée l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Aussi la formation proposée vise à :

- Acquérir une vision générale de la dynamique d'insertion professionnelle, avec ses étapes et ses enjeux
- Saisir les facilitateurs vs difficultés de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire
- Comprendre la passerelle milieu ordinaire vers milieu adapté/protégé et vice et versa

PROGRAMME ET OBJECTIFS

Jour 1 (en présentiel)

- Le cadre réglementaire faisant référence à l'emploi des personnes en situation de handicap : les fondamentaux et les récentes évolutions
- Les acteurs et les milieux d'insertion
- « Qui fait quoi ? » - conception d'une carte conceptuelle collective
- Les outils pour accompagner le parcours d'insertion de la personne handicapée.
- Les dispositifs d'accompagnement.

Objectifs pédagogiques :

- Se repérer et acquérir une vision d'ensemble dans le paysage du processus d'insertion professionnelle en tenant compte des spécificités liées au public en situation de handicap et des milieux d'insertion.
- Identifier les leviers mobilisables pour favoriser les transitions professionnelles entre milieux d'insertion.
- S'appropriier les outils-dispositifs-ressources mobilisables pour l'accompagnement à l'insertion professionnelle vers le milieu ordinaire.

Jour 2 (en classe virtuelle)

- Réveil pédagogique
- Les dispositifs locaux favorisant les transitions professionnelles entre milieux d'insertion protégé et ordinaire
- Intervention d'un acteur-clef issu du territoire (MDPH, plateforme emploi accompagné...) selon les disponibilités / Questions-réponses
- Etude de cas pratiques/remontées de situations par les participants (Travaux en sous-groupe - partage en collectif)

Objectifs pédagogiques :

- S'appropriier les outils-dispositifs-ressources mobilisables pour l'accompagnement à l'insertion professionnelle vers le milieu ordinaire.
- Favoriser l'échange avec un acteur-clef de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire.

PUBLIC

Professionnels des structures du secteur social et médico-social.

INTERVENANT PRESSENTI

Mme Estelle FLEUR, Variable non renseignée

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Diaporama commenté pour les apports théoriques
- Ressources vidéo
- Etudes de cas et retour sur des expériences vécues.

- Ressources documentaires : Livret stagiaire - cadre réglementaire- des lois qui évoluent, acteurs, outils et milieux d'insertion, fiches-outils ou flyers...
- Le 2e jour se déroulera en classe virtuelle

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur
- Remise des documents support
- Références bibliographiques

MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation
- Evaluation des acquisitions de la formation : ce que j'ai appris, ce que je vais mettre en œuvre, ce qui me questionne

EVALUATION DE LA FORMATION

L'intervenant vérifiera régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.

L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation - anonyme.

Un compte rendu écrit est adressé au commanditaire et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire.

Un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation, sera adressé à la Direction de la structure dans les 6 mois suivant la fin de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Un émargement aura lieu à chaque séance. Une feuille de présence sera établie par le CREAM Grand Est et sera signée par demi-journée par les participants et le formateur.

La formation donnera lieu à l'établissement d'une attestation de formation nominative dont les titulaires pourront se prévaloir.



Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ■ GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet ■ 5 rue de la Charrière ■ Bât. 3 ■ 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 ■ E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr ■ SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais ■ 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 ■ E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof ■ 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 ■ E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr

RIB : CRÉDIT MUTUEL 15629 02901 00034545440 69 ■ **IBAN :** FR76 1562 9029 0100 0345 4544 069
ORGANISME DE FORMATION N° 21510001051 ■ MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES CREAI